

# Saint Martin le Vinoux

*#Naturellement Chartreuse*



Saint-Martin  
**LE-VINOUX**

**Une mutuelle communale  
"Just" pour vous**





**25 septembre et 9 octobre | RÉUNIONS PUBLIQUES**  
Les élus poursuivent le tour des différents secteurs de la commune, à l'écoute des habitants, ici chemin du Canet et devant le centre commercial Bellecroix.



**27 septembre | SPECTACLE LE LOUP QUI AVAIT LE SEUM**  
Plus de 50 spectateurs de tous âges ont pu profiter d'un moment enchanteur, sublimé par des décors époustoufflants.

© 27° BIM



**6 octobre | COMMÉMORATION**  
L'hommage national annuel aux 150 000 soldats des Troupes de montagne tombés au champ d'honneur, a été rendu devant le Mémorial national du Mont Jalla, à Saint-Martin-le-Vinoux.



**9 octobre | FÊTE DE LA SCIENCE**  
La Fête de la Science a réuni plus de 150 personnes. Les enfants ont été enchantés et ont pu participer à de nombreuses expériences captivantes. Rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles découvertes !



**10 octobre | PASSEPORT CITOYEN**  
Le maire a remis aux petits saint-martiniers scolarisés en CM2 leur Passeport citoyen. Il sera leur guide toute l'année scolaire pour participer aux nombreuses actions leur permettant de recevoir leur diplôme de super citoyen en juin 2025 !



**16 octobre | CÉRÉMONIE**  
Plusieurs Saint-Martiniers ont officiellement reçu la nationalité française, lors d'une cérémonie en Préfecture. Le Maire et Anahide Mardirossian ont tenu à être présents lors de ce moment solennel. En photo, Mme Malene Jensen.



**16 octobre | CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES**  
Le Conseil des Jeunes a fait sa rentrée, l'occasion d'échanger autour des beaux projets à venir pour l'année 2024/2025 !



**17 octobre | VERNISSAGE**  
Le vernissage du multi-accueil a dévoilé les œuvres colorées des tout-petits, réalisées à partir de peinture, collages, et matériaux de récupération. Les participants étaient fiers de découvrir ces créations uniques et pleines de créativité !



**17 & 18 octobre | REPRÉSENTATION SCOLAIRE**  
Les 513 élèves de maternelle et élémentaire ont assisté à une représentation d'*Il était une...fille* de la compagnie Gwen Soli. Elle retrace l'univers des contes classiques. Un spectacle musical sur le genre, grandement apprécié des petits et des grands !



**22 octobre | LE MOIS DE LA NUIT**  
Les Saint-Martiniers ont rallumé les étoiles lors des animations nocturnes du mois de la nuit !



## Accès facilité aux soins

avec la mutuelle communale de Saint-Martin-le-Vinoux



Aujourd'hui, en France, environ 10 millions de bénéficiaires de l'Assurance Maladie ont déjà renoncé à se soigner. Face à cette réalité et aux incertitudes sanitaires actuelles, il est essentiel de garantir un accès simple et abordable à un système de soins de qualité.



Frédéric Calvo  
Adjoint aux solidarités, à l'action sociale et à l'accessibilité.



« Face aux déremboursements de nombreux médicaments et à l'augmentation du coût de la vie, nombreux sont ceux qui renoncent à se soigner ou diffèrent leurs soins. Il était donc essentiel pour nous de participer à notre niveau à cet enjeu de santé publique en proposant aux Saint-Martiniers une formule de mutuelle de qualité à des prix raisonnables. »

### Une mutuelle communale pour tous

Afin de répondre à ce besoin, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) propose une mutuelle communale, négociée pour offrir aux Saint-Martiniers une complémentaire santé alliant prestations de qualité et tarifs attractifs. Ce dispositif, accessible aux habitants mais aussi aux commerçants locaux et aux agents de la commune, a été conçu pour être flexible, avec un accompagnement personnalisé.

Le choix de la mutuelle *Just*, un acteur régional reconnu pour son expertise depuis près d'un siècle, s'est imposé pour sa proximité, sa fiabilité et sa connaissance des besoins locaux. Les formules proposées sont adaptées aux différentes situations des assurés, tout en maintenant des cotisations abordables.

### Des services complémentaires appréciables

Au-delà des garanties de santé classiques, la mutuelle communale inclut des avantages diversifiés. Les adhérents peuvent bénéficier du remboursement partiel de leur licence sportive (jusqu'à 40€ par ayant droit), d'un accès à la téléconsultation médicale et d'un accompagnement via une plateforme d'intermédiation, facilitant ainsi leur gestion quotidienne en matière de santé et bien-être.

**Cette mutuelle représente une solution concrète pour améliorer l'accès aux soins, tout en favorisant la prévention et le bien-être des habitants, commerçants et agents de la commune.**

Une réunion publique d'information est organisée mercredi 27 novembre à 18h30 à la Maison des Moais.

+ D'INFOS [smlv.fr](http://smlv.fr) > Toutes les actualités



Le quartier de l'esplanade actuellement

## Le Conseil municipal rejette le projet de réaménagement de l'esplanade porté par la ville de Grenoble

Réunis en Conseil municipal le 7 octobre, les élus de la commune ont rendu un avis très défavorable au projet grenoblois d'aménagement du quartier de l'esplanade. Votée à l'unanimité, la délibération sera versée au dossier.

La ville de Grenoble a pour projet, depuis de longues années, de réaliser des travaux d'ampleur dans le quartier de l'esplanade et notamment l'espace nommé la Grande Esplanade (où se tient chaque année la foire des Rameaux) et son boulevard attenant. Saint-Martin-le-Vinoux, en tant que commune limitrophe, est sollicitée pour rendre un avis dans le cadre d'une procédure de consultation obligatoire.

Tel que présenté, le projet, dont l'ampleur dépasse largement le cadre d'un simple quartier grenoblois, a un impact considérable sur les habitants des deux communes et même bien au-delà.

**Les élus considèrent qu'il est obsolète et dépassé, et ce pour trois raisons principales :**

### Une circulation embolisée, déviée devant les fenêtres des Saint-Martiniers

La ville-centre souhaite transformer la RN 481 en "boulevard urbain" (voies réduites et passage à 50km/h), contraignant très fortement l'accès à Grenoble par la Porte de France. Il ne correspond à aucun besoin et représente un contre-sens total. Les nuisances, actuellement réduites par la végétation écran, auxquelles s'ajoutent des congestions considérables jusque dans le secteur du Village, via la rue de la Résistance, seront ainsi reportées sur les riverains, directement sous leurs fenêtres, du fait de l'ajout d'un carrefour détournant le trafic automobile vers la route de Lyon et la rue de la Résistance. Cela ne répond pas du tout aux enjeux actuels de diminution de la congestion, de la pollution automobile et de l'amélioration de la qualité de l'air.

### La création "d'un aménagement paysager" aux environs de la Casamaures... sur le territoire saint-martinier

Un parc urbain débutant à proximité de la Casamaures est prévu au projet grenoblois. Il serait coupé par la nouvelle voirie de report de la circulation de la RN 481. Le monument et ses alentours se situant sur la commune de Saint-Martin-le-Vinoux et non à Grenoble, ce schéma laisse perplexe, la Ville n'ayant jamais été consultée sur ce sujet, ni sur ses intentions. Si le quartier de l'Esplanade appartenait à Saint-Martin-le-Vinoux jusqu'à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, le secteur de la Casamaures n'a jamais été de possession grenobloise.

### Des enjeux de stationnement sous-évalués

Le projet prévoit la suppression totale du parking de la Grande Esplanade, amputant ainsi 315 places de stationnement gratuit. Une partie des 115 places payantes sont également supprimées. La construction d'un nouveau parking-relai de seulement 100 à 130 places est évoquée, mais à ce jour, aucun emplacement précis n'est prévu pour ce potentiel ouvrage... Le stationnement sur ce site constitue un véritable parking d'entrée de ville et de territoire qui retient les voitures avant le centre-ville. Il constitue de fait, un parking-relai essentiel permettant de continuer le trajet vers Grenoble en tramway, à pied ou à vélo.

Ce projet, déjà dépassé, outrepassant les limites communales grenobloises et faisant fi de la réalité des déplacements, ne constitue pas une alternative crédible et efficace à la réduction de la pollution et à l'amélioration de la qualité de l'air. C'est pourquoi l'ensemble des composantes politiques du Conseil municipal a rendu un avis très défavorable.



**DISCO POP DUO**

VENDREDI 8 NOVEMBRE | 20H | 1H20

Paul Vervaine est un duo pop au style rétro, mêlant guitare 60's, boîtes à rythmes analogiques et synthés old school. À travers des chansons qui parlent de leurs contemporains avec un langage malin et optimiste, le show de Paul Vervaine se consomme avec plaisir et désinvolture pour réveiller le disco qui est en vous !

3€, 4€ et 6€

+ D'INFOS et réservation sur [smlv.fr](http://smlv.fr) > Places de spectacles



**TOUT DOIT DISPARAÎTRE**

*Cie des gentils*

VENDREDI 15 NOVEMBRE | 20H | 1H

Venez découvrir la boutique d'antiquités mythiques de Pythie ! Vous trouverez les attributs d'Athéna, Arachné, Chiron, Icare et d'autres. Tout doit disparaître car les caisses sont vides. Pythie est prête à tout pour écouler les stocks. Sa voix tonitruante vous aidera à faire vos choix. Comme un camelot d'autrefois, elle vous racontera des anecdotes sur tous ces Dieux qu'elle a fréquentés.

6€, 7€ et 10€

+ D'INFOS et réservation sur [smlv.fr](http://smlv.fr) > Places de spectacles



**LE DÉFI**

*Ligue d'impro 38*

VENDREDI 22 NOVEMBRE | 20H | 2H

Lance un défi, choisis ton arme et improvise en 1 contre 1 ! Une soirée c'est deux défis avec un maître de duel qui arbitrera les rencontres.

Deux comédiens improvisateurs qui s'affrontent en duel, un gagnant, un perdant. Que leur arrivera-t-il ? Venez le découvrir dans cette nouvelle formule de nano match d'improvisation.

8€ (Saint-Martiniers)  
13€ (extérieurs)

+ D'INFOS et réservation sur [improvisation.fr](http://improvisation.fr) ou 04 76 27 07 48



**BOÎTE DE NUIT**

*La toute petite compagnie*

MERCREDI 4 DÉCEMBRE | 16H | 45 MIN

M. Paul et Michel sont les fameux Marchands de sable (oui, oui, ceux des chansons, des comptines et des légendes !) et ils vont vous raconter leur fabuleux voyage au pays du sommeil ! Explorez un univers musical, sonore ou visuel où se mêlent tendresse et poésie pour aborder avec humour et sensibilité les thèmes du dodo, les rituels du coucher et les mystères de la nuit.

4€, 5€ et 8€

+ D'INFOS et réservation sur [smlv.fr](http://smlv.fr) > Places de spectacles



**LE MOIS DU DOCUMENTAIRE**

SAMEDI 16 & 23 NOVEMBRE

• Samedi 16 nov. à 17h

*Naïs au pays des loups*

Au cœur du Mercantour Naïs vivra jusqu'à ses trois ans de véritables instants magiques avec son père. Elle pourra ainsi s'approcher au plus près de la faune et de la flore et croiser le chemin du plus insaisissable de tous les animaux : le loup.

• Samedi 23 nov. à 18h

*Au bout des rails*

Un jeune Suisse veut rejoindre en train le lieu de vacances de son enfance. En chemin, il enquête sur les raisons pour lesquelles autant de lignes de trains sont abandonnées dans ce pays voisin.

Projection suivie d'une rencontre avec le réalisateur Manuel Lobmaier.

Gratuit

+ D'INFOS et réservation sur [smlv.fr](http://smlv.fr) > Places de spectacles



**CONCERT DE NOËL**

*Foyer Arts et Loisirs*

SAMEDI 7 DÉCEMBRE | 19H30

Interprétation d'œuvres musicales par les élèves du FAL, chant individuel ou en groupe et projection d'œuvres d'art plastique sur écran géant.

Prestation des Gruppetti, de l'Ensemble à cordes, de la chorale du FAL et des élèves de l'atelier vocal individuel.

Entrée libre

+ D'INFOS sur [fal-smlv.fr](http://fal-smlv.fr)



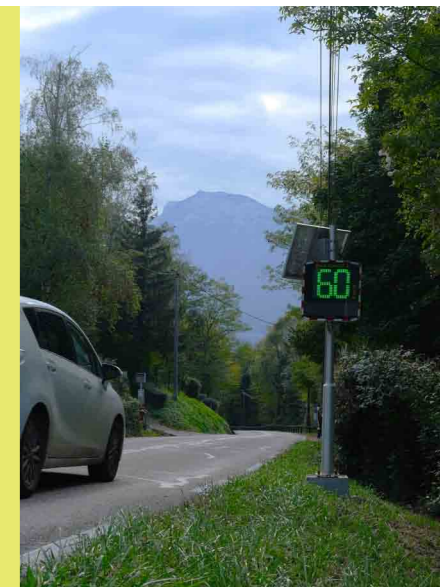
**UN RADAR PÉDAGOGIQUE POUR UNE CONDUITE PLUS RESPONSABLE**

La route de Clémencières est une route de montagne. Elle est très fréquentée par de multiples usagers qui doivent cohabiter : véhicules, vélos et piétons. La Ville appelle à la vigilance et à la responsabilité de tous.

Si les mêmes aménagements qu'en zone urbaine ne peuvent être réalisés, certaines actions sont néanmoins possibles, sur des tronçons identifiés comme prioritaires. Après l'abaissement de la vitesse maximum autorisée (de 80km/h à 70km/h) hors hameaux, la matérialisation des lignes blanches latérales, l'installation de bandes rugueuses dans le virage de Lachal et l'installation de signalisation, c'est au tour d'un radar pédagogique d'être mis en place, au lieu-dit La Gomma.

Ce radar, installé provisoirement durant la seconde quinzaine d'octobre, reste en place pour une période de 3 à 4 semaines. Il affiche la vitesse des véhicules et indique un panneau de danger en cas de dépassement de la limite autorisée. En parallèle, il enregistre et comptabilise le nombre de véhicules passant sur la voie et à quelle vitesse, avec des données consultables à distance.

À l'issue de cette phase d'essai, les résultats seront analysés et permettront d'alimenter les propositions d'interventions pour améliorer la sécurité routière et permettant de réduire la vitesse des véhicules à cet endroit, de type "chicane".



**EXPOSITION À L'HÔTEL DE VILLE**

Du 21 novembre au 17 décembre

Sylvain Frappat, *Un ailleurs proche*, exposition de photos Vernissage jeudi 21 novembre à 18h30 à l'Hôtel de Ville



"Le sujet photographié est silencieux, acceptant ma présence, admirable de couleurs, à m'en étourdir, tellement fin et gracieux, que je n'ose l'effleurer. Il est splendeur et délicatesse. Il me comble et l'admirer est devenu essentiel."

**ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS**

Si vous avez emménagé à Saint-Martin-le-Vinoux durant les 12 derniers mois, la soirée annuelle d'accueil dédiée aux nouveaux habitants vous attend.



Rendez-vous **vendredi 22 novembre à 18h30** pour rencontrer le Maire, les membres du conseil municipal et vos nouveaux voisins dans une ambiance conviviale. Ce moment privilégié vous permettra de découvrir les charmes de la commune et de vous familiariser avec la vie locale.

Inscription obligatoire avant **lundi 18 novembre**.

Attention ! Cela ne vaut pas inscription sur la liste électorale.

+ D'INFOS [smlv.fr](http://smlv.fr) > Découvrir > Votre ville > Nouveaux arrivants

**AIDE À L'EAU : MODE D'EMPLOI**

Le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville renouvelle son aide sur la facture d'eau, basée sur les ressources, la composition familiale et la consommation.

Pour en bénéficier, les administrés doivent fournir à la Mairie les documents suivants :

- Avis d'imposition ou de non-imposition 2024 (pour chaque membre de la famille)
- Factures d'eau 2024
- Justificatif de paiement de l'avant-dernière facture
- Notification des allocations familiales avec le montant perçu et le quotient CAF

Ces éléments permettront d'étudier la prise en charge partielle de la facture.

+ D'INFOS CCAS de la Ville au 04 76 85 14 50 ou sur [ccas@smlv.fr](mailto:ccas@smlv.fr)



**COLLECTE DE JOUETS**

Le Passeport citoyen invite tous les élèves de CM2 de la commune à s'engager dans leur ville et à découvrir la vie de citoyen en accomplissant diverses actions.

Ils vous invitent à les rejoindre **mardi 3 décembre** pour une collecte de jouets dans les écoles, de 17h à 18h pour les écoles du Néron et Robert Badinter et de 17h30 à 18h30 pour l'école Simone Veil.

Les jouets récoltés seront offerts par le Centre Communal d'Action Sociale, Maison Pasteur.

+ D'INFOS [smlv.fr](http://smlv.fr) > S'informer > Enfance et Jeunesse > Passeport citoyen



# THÉÂTRE

## TOUT DOIT DISPARAÎTRE

Cie Des Gentils

VENDREDI 15 NOVEMBRE • 20H




Maison des Moais





 [www.smlv.fr](http://www.smlv.fr)

Toutes vos démarches  
en ligne !

 **Horaires d'ouverture de la mairie :**  
du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

 **Téléphone :** 04 76 85 14 50

 **Courriel :** mairie@smlv.fr

 Ville de Saint Martin le Vinoux

 @st\_martin\_le\_vinoux



### L'AGENDA

**Vendredi 8 novembre**

Concert *Disco Pop Duo*  
20h | Maison des Moais

**Lundi 11 novembre**

Cérémonie commémorative  
de l'Armistice de 1918  
10h | Place du Village

**Vendredi 15 novembre**

Théâtre *Tout doit disparaître*  
20h | Maison des Moais

**Samedi 16 novembre**

• Défilé aux lanternes et troc aux plantes (AAAEL)  
à partir de 16h | Hameau de Lachal

• Le mois du documentaire  
*Naïs au pays des loups*  
17h | Maison des Moais

**Jeudi 21 novembre**

Vernissage de l'exposition de photos  
*Un ailleurs proche* de Sylvain Frappat  
18h30 | Hôtel de Ville

**Vendredi 22 novembre**

Ligue d'Impro 38 *Le défi*  
20h | Maison des Moais

**Samedi 23 novembre**

Le mois du documentaire  
*Au bout des rails*  
18h | Maison des Moais

**Mercredi 27 novembre**

Réunion publique mutuelle communale  
18h30 | Maison des Moais

**Mercredi 4 décembre**

Théâtre en musique *Boite de Nuits*  
par La toute petite compagnie  
16h | Maison des Moais



Place du Village **mardi de 16h à 19h**  
Place de l'Horloge **jeudi de 15h30 à 19h**

**Marché de Noël**

**Samedi 14 décembre**

10h - 18h | Maison des Moais



### PHARMACIES DE GARDE

**9, 10 & 11 novembre**  
Barnave - 04 76 75 43 42  
42 rue Saint Robert à Saint-Égrève

**16 & 17 novembre**  
Prédeu - 04 76 75 31 67  
48D route de Grenoble à Saint-Égrève

**23 & 24 novembre**  
Moulin - 04 76 75 51 48  
1 allée C. Baudelaire, Fontanil-Cornillon

**30 novembre & 1<sup>er</sup> décembre**  
La Pinéa - 04 76 75 43 33  
Centre commercial La Pinéa à Saint-Égrève

Pour trouver au quotidien une pharmacie de garde : [servigardes.fr](http://servigardes.fr) ou **0825 74 20 30**